

Image not found or type unknown



litige avec une auto école

Par **sloweinn**, le **28/01/2009** à **20:00**

il y a 2ans je m' etais inscrit a une auto ecole mais je n'ai pas pus suivre beaucoup de cours car je venais d'avoir un bébé et je ne pouvais le faire gardé donc j'ai abondonné son passé le code ni quoi que se soit mais aujourd'hui je me réinscrit a une autre auto ecole et etant prete pour passé l'examen du code j'apprends que je ne peux pas le passé car j'etais déjà inscrit ailleurs et qu'il fallait que je récupere mon dossier a l'autre auto ecole et a ma grande surprise cette auto ecole a remis mon dossier a un huissier sans me prévenir pas un appel ni meme un courrier que dois je faire